



Notre-Dame d'Aquitaine



Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles de Gaulle - 33520 BRUGES - Tél : 05.56.57.93.93 - fsspx33@gmail.com
Lien paroissial : tradinetbx@gmail.com - Gratuit (offrande libre !)

Editorial

Octobre-Novembre 2020 - n° 66

Bien chers fidèles,

Déjà 17 ans que la magnifique œuvre des Foyers Adorateurs existe et je voudrais en quelques mots vous la faire connaître !

Comme l'écrivait M. l'abbé de Cacqueray-Valmenier à ses prêtres en avril 2003, « *en œuvrant à la sanctification des prêtres, ces familles [des Foyers Adorateurs, réunies pour former une chaîne de prière] savent qu'elles prient du même coup pour la conversion des pécheurs : n'est-ce pas au prêtre qu'a été confiée la dispensation des infinies miséricordes du Christ, à lui que la brebis égarée reviendra pour trouver bercail et vers pâturages ? De la sainteté du prêtre dépend en effet la sainteté de tout un peuple.* »

Chaque premier jeudi ou vendredi ou samedi du mois, des foyers se succèdent d'heure en heure à cette double intention pour faire monter vers le ciel une unique adoration et prière. Même si l'adoration est parfois solitaire, elle est faite au nom du foyer, **au nom de cette petite église domestique que constitue la famille** centrée sur le Sacré-Cœur. Adoration dans la continuité de l'intronisation du foyer au Sacré-Cœur propagée par le Père Mateo (1875-1960).

Les statuts rappellent que l'Œuvre des Foyers Adorateurs se propose également d'aider à la **sanctification des foyers**, Dieu n'agréant leurs prières que dans la mesure où ils recherchent la perfection chrétienne.

Les Foyers adorateurs

L'Œuvre est ouverte aux **familles** mais aussi aux **personnes veuves ou célibataires**. Un seul membre d'une famille peut aussi s'associer à l'œuvre en s'engageant à prier au nom de tous les siens.

Pour rechercher la sainteté familiale, l'intronisation du Sacré-Cœur et du Cœur Immaculé de Marie est conseillée et elle est d'ailleurs souvent un premier fruit.

Le principal moyen est la prière continue le 1^{er} jeudi ou 1^{er} vendredi ou 1^{er} samedi du mois, **jours où l'Œuvre fait célébrer des messes** respectivement pour les prêtres, la conversion des pécheurs et les foyers adorateurs. En union avec ces messes, chaque membre consacre une heure d'adoration au cours de l'un de ces 3 jours.

L'Heure Sainte se déroule au foyer librement : prière d'un seul membre ou de plusieurs qui se

relaient, prière commune. L'Œuvre propose un **livret de prières** avec chemin de croix, heure sainte des enfants et autres méditations et rosaires médités. Chaque mois, une **intention de prière** et une **feuille de liaison** sont aussi communiquées.

Les membres, mariés ou célibataires, cherchent à se sanctifier en suivant la voie des **conseils évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance** contre la concupiscence des yeux, de la chair et l'orgueil de la vie.

Pour le prieuré de Bruges qui a la grâce de compter déjà 18 foyers adorateurs, le membre coordinateur est **Madame Nadiège de LA CHAPELLE (29, rue Albert Pitres - 33000 Bordeaux - 06 80 74 30 44 - nadiedelachapelle@yahoo.fr)** qui se tient à votre disposition pour tout renseignement. Saint mois du Rosaire !

Abbé Michel Frament



Adorateurs de Dieu et protecteurs des hommes

Les anges, ces purs esprits dont l'intelligence dépasse de beaucoup la nôtre, ne sont pas d'un monde à part ou le fruit de l'imagination. Créés par Dieu, en état de grâce et en très grand nombre, au commencement du monde, ces esprits célestes font bien partie intégrante de notre univers. Leur existence, leur perfection, leur activité, leur influence auprès de nous et dans le monde, tout cela nous est révélé par la Sainte Ecriture en de nombreux passages et par la Tradition.

La mission des anges est double. Ils sont tout d'abord **adorateurs de Dieu**, députés par Dieu pour chanter sa gloire, pour le louer et le servir, pour lui rendre l'honneur et le respect qui lui est dû en tant que Créateur et Maître de toute chose. « *Je suis l'ange Raphaël, l'un des sept qui se tiennent constamment devant la face de Dieu (Tobie 12, 15)* », déclarait l'archange Raphaël à Tobie. Et dans la liturgie de la messe de Saint Michel Archange : « *L'ange se tenait près de l'autel du Temple avec un encensoir d'or dans ses mains, et la bonne odeur de l'encens montait vers Dieu (Apoc 8, 3)* ».

Ces anges, le prophète Isaïe les a vus prosternés, couchés sur leur visage, devant le trône de Dieu et redisant sans cesse *Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth, Saint, saint, saint est le Seigneur, le Dieu des armées*, ce même chant que la Sainte Eglise a repris pour l'insérer dans la liturgie de la messe au début du Canon, invitant ainsi les fidèles à entrer, comme les anges, en contemplation du mystère ineffable sur le point de se réaliser à l'autel.

Saint Jean vit aussi, comme il est dit dans son Apocalypse, les anges environner le trône de Dieu et se prosterner en disant : « *Louange et gloire, sagesse et reconnaissance, honneur, puissance et force à notre Dieu dans les siècles des siècles ! Amen !* »



Et c'est particulièrement le Saint-Sacrement qu'ils honorent avec le plus grand respect. Un jour, entrant dans son église, l'abbé Léonce, abbé de Saint-Sabas à Rome, vit un ange debout du côté droit de l'autel. Effrayé à cette vue, il voulut retourner dans sa cellule. L'ange lui dit alors à haute voix : « *Ne t'effraie pas ! Depuis que cet autel a été consacré et que le Saint des Saints demeure dans ce tabernacle, je dois me tenir constamment à son côté.* »

Adorateurs de Dieu, les anges sont aussi, de par la volonté divine, les **protecteurs des hommes**, envoyés par Dieu pour les garder dans toutes leurs voies comme l'affirme la Sainte Ecriture : « *Voici que j'enverrai mon Ange pour te précéder, te garder le long du chemin et t'introduire au lieu que j'ai préparé (Exode 23, 20)* ». En raison de leur intelligence fine et pénétrante illumi-

née par Dieu, ils savent mieux que les hommes ce qui leur est nécessaire, leurs besoins spirituels et temporels. Aussi leur volonté, fixée dans l'amour de Dieu, ne poursuit d'autre but que de défendre les protégés que Dieu leur a confiés contre les ruses des démons, malheureux anges déchus pour s'être séparés volontairement de Dieu. « *Qu'il anéantisse les ruses du dragon, notre ennemi ; que les filets de son astuce n'enlacent pas nos cœurs imprudents* » chantons-nous dans l'hymne de la fête des saints anges gardiens (2 octobre). Les anges ne peuvent s'immiscer bien sûr dans les actes libres de l'homme (bons ou mauvais, ils n'ont aucun pouvoir sur la volonté humaine), mais ils illuminent l'intelligence humaine de sorte qu'elle juge droitement et que la volonté libre de l'homme choisisse de poursuivre le bien.

Ainsi, les bons anges qui « *voient sans cesse la face du Père* » jouent le rôle de médiateurs entre Dieu et les hommes présentant à Dieu les prières des hommes. Ils les consolent, les instruisent et les conseillent par leurs bonnes inspirations, ils veillent sur leur âme et sur leur corps, et les assistent enfin à l'heure de la mort pour les mener vers le ciel.

Abbé Grégoire Molin

Pour une prière plus familiale

Ne pouvez-vous pas veiller une heure avec moi ?, demandait Notre-Seigneur à ses apôtres la nuit du Jeudi Saint. L'œuvre des Foyers Adorateurs, fondée par M. l'abbé de Cacqueray en juin 2000, permet de répondre à cette demande du Sacré-Cœur.

Il s'agit d'une chaîne de prière unissant plusieurs familles dans une intention commune. L'intention principale de cette prière est la sainteté des prêtres. Du même coup, ces familles prient aussi pour la conversion des pécheurs, au profit desquels le prêtre doit s'efforcer de dispenser les infinies miséricordes du Christ.

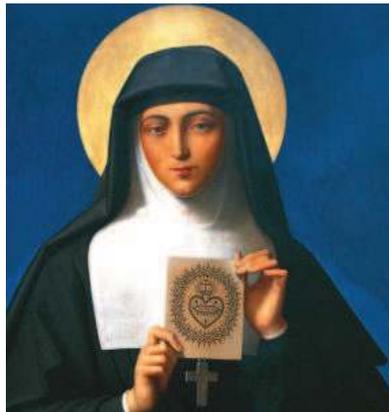
Cette double intention est spécialement confiée à Jésus-Christ Souverain Prêtre, au Sacré-Cœur et au Cœur Immaculé de Marie ; de sorte que cette chaîne unit les familles du premier jeudi du mois (consacré à Jésus-Christ Souverain Prêtre) 0h00, au 1^{er} samedi du mois 24h00.

Qui fait partie de cette chaîne ? Normalement, des foyers ; mais une personne seule peut aussi s'agrèger à cette chaîne. Et si une seule personne d'une famille participe, sa prière solitaire sera faite cependant au nom et au profit de sa famille.

En quoi consiste cette prière familiale ? Il s'agit d'une heure sainte (ou plusieurs) qui se déroule au foyer, et qui peut se réaliser sous les formes les plus variées. Si possible, cela se passe devant l'image familiale du Sacré-Cœur ; en effet cette dévotion familiale s'épanouit tout naturellement dans un acte de consécration, par l'intronisation du Sacré-Cœur dans le foyer. Les familles -ou membres d'une famille- d'un même Prieuré, se trouvent ainsi unies en une prière continue pendant les premiers jeudi, vendredi et samedi de chaque mois. Si les familles d'un Prieuré ne peuvent former tout de suite une chaîne complète, elles peuvent commencer avec une chaîne partielle, ou s'unir à une autre

chaîne.

Chaque mois, les membres de la chaîne reçoivent un bulletin national qui a pour but d'entretenir l'esprit des Foyers Adorateurs. Ce bulletin contient aussi des intentions de prières ; il peut être adapté par le Prieur pour des intentions plus spécifiques. Les foyers peuvent aussi confier des intentions. Cela dit, il faut se rappeler que ce mouvement de prière n'a pas d'abord comme but principal de demander, mais d'adorer. L'heure sainte est avant tout un acte d'amour du Foyer Adorateur.



Par ailleurs, chaque mois, les Foyers Adorateurs d'un Prieuré font célébrer trois messes : le jeudi à l'intention des prêtres (en général), le vendredi pour la conversion des pécheurs, le samedi pour les Foyers Adorateurs eux-mêmes.

Les Foyers Adorateurs d'un Prieuré sont coordonnés par un représentant qui distribue le bulletin, réunit les intentions de prières, harmonise les heures des différentes familles, et entretient l'enthousiasme et la fidélité des membres. Les Foyers Adorateurs doivent se rappeler que leur prière plaira d'autant plus à Dieu qu'eux-mêmes chercheront à avancer dans le chemin de la sainteté familiale. Or cette voie de sainteté, tracée par Notre-Seigneur, est celle des trois vertus de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance.

Les Foyers Adorateurs s'efforceront donc de marcher en ces trois vertus selon l'état de vie qui leur est propre.

Chacun des efforts réalisés en ce sens au cours des journées et des semaines pourra à son tour être offert aux grandes intentions que se sont fixées les Foyers Adorateurs : la sanctification des prêtres, et, en dépendance de cette première intention, la conversion des pécheurs. Centrées sur Jésus-Christ Souverain Prêtre aux pieds duquel les reconduit leur rendez-vous mensuel, ces familles sont heureuses de participer à la reviviscence de l'Église. Elles sont en outre persuadées que le Sacré-Cœur bénira d'autant leur foyer et elles considéreront comme un grand honneur que l'un de ses membres soit appelé à une vocation sacerdotale ou religieuse.

L'heure sainte sera du reste une excellente école d'amour de Dieu et du prochain dans l'âme des plus jeunes, qui, à l'exemple de leur parents et avec leur aide, pourront faire très jeunes leurs premiers pas dans la méditation quotidienne. Quelle joie pour une famille de pouvoir unir les cœurs non seulement par des prières vocales mais par une ardeur intérieure à aimer et servir le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie.

Ayons à cœur de mettre notre espérance dans les promesses du Sacré-Cœur à sainte Marguerite : *je mettrai la paix dans leur famille. Je les consolerais dans toutes leurs peines. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises. Les âmes tièdes deviendront ferventes. Les âmes ferventes s'élèveront à une plus grande perfection.*

Abbé Jacques Mérel

Mgr d'Aviau (1736-1826)

Fils du comte et de la comtesse d'Aviau du Bois de Sanzay, Charles François naît le 7 août 1736 au château du Bois de Sanzay. Aîné d'une fratrie de cinq enfants, il se fait remarquer toute son enfance par sa sagesse et sa piété. À peine âgé de 18 ans, Charles François entre au séminaire d'Angers. Le 20 septembre 1760, il est ordonné prêtre dans la chapelle du séminaire par l'évêque, Mgr de Grasse.

Nommé à Poitiers, l'abbé d'Aviau travaille à la prédication, à la direction de communautés et aux œuvres de charité. Il prend la direction du Carmel de Poitiers et c'est ainsi qu'il y fait entrer sa sœur, Victoire d'Aviau.

Il prend alors la charge de la direction du séminaire de Poitiers que lui confie Mgr de Saint-Aulaire. Très satisfait de ce prêtre, l'évêque le nomme grand vicaire : l'abbé d'Aviau accompagne dès lors son évêque dans tous ses déplacements à travers le diocèse.

En 1790, l'abbé d'Aviau est nommé au siège archiépiscopal de Vienne. Sacré le 3 janvier 1790, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice par le nonce Mgr Dugnani, archevêque de Rhodes, Mgr d'Aviau arrive à Vienne le 1^{er} mars et prend possession de son siège après une grande cérémonie.

Nous sommes en pleine Révolution française. Le 13 février 1790, la loi sur l'abolition des vœux monastiques est votée par la Constituante, ce qui n'empêche pas Mgr d'Aviau de recevoir, un mois plus tard, les vœux de religieuses sous le regard désapproba-

teur des agents de l'autorité. Le 12 juillet est promulguée par la Constitution civile du clergé visant à créer une église schismatique nationale. Dans une lettre pastorale du 11 novembre, Mgr d'Aviau s'oppose avec force à ce décret de l'Assemblée constituante, le dénonçant comme étant « une œuvre impie, hérétique et blasphématoire ».

Fidèle au pape, dénoncé à l'Assemblée nationale comme « perturbateur de l'ordre public », Mgr d'Aviau doit faire face à de nombreuses attaques des révolutionnaires : des églises de son diocèse sont mises à sac, son palais archiépiscopal est attaqué et l'ensemble des églises du diocèse sont condamnées à être fermées.

Le 29 novembre 1791, le Décret contre les prêtres réfractaires est voté et donne aux administrateurs



locaux la possibilité de déporter les prêtres en cas de trouble. Mgr d'Aviau doit partir en exil à Chambéry puis, pendant la Terreur, en Italie pour plaider la cause des chrétiens persécutés en France.

En 1796, il demande au pape Pie VI son agrément pour retourner dans son diocèse de Vienne. Mais son retour en France ne se fait pas sans incidents. Traqué comme un « ennemi de la Constitution de

l'an III », il est obligé de se cacher et change souvent de domicile. Il trouvera refuge en particulier à Lyon.

En 1799, Bonaparte prend le pouvoir. Le droit d'exercer le culte est alors rétabli et les églises sont pour la plupart rendues aux prêtres. Mgr d'Aviau travaille alors beaucoup à la réédification de son diocèse et des institutions mises à bas durant la Révolution. Ainsi, en novembre 1800, un collège est ouvert sous son impulsion à Annonay.

Le 17 janvier 1801, il publie un mandement à l'attention des fidèles de son diocèse dans lequel il dénonce la philosophie des Lumières et les nombreux méfaits de la Révolution.

Finalement en 1802, Mgr d'Aviau est désigné pour reprendre le siège archiépiscopal de Bordeaux.

Le nouvel archevêque de Bordeaux entreprend alors aussitôt la reconstruction de l'archidiocèse, tant au niveau matériel, avec la remise en état des nombreux lieux de cultes détruits, que spirituel, avec la réintégration des prêtres *jureurs* (c'est-à-dire ayant accepté la Constitution Civile du Clergé, contrairement aux prêtres *réfractaires*) désireux de se réconcilier avec l'Église.

Le diocèse étant en manque de vocation, Mgr d'Aviau décide d'installer, dans les bâtiments de l'ancien séminaire de Bazas, un petit séminaire qui connaîtra un important succès.

Muni de tous les sacrements, Mgr d'Aviau meurt des suites d'un accident le 11 juillet 1826 en prononçant ces dernières mots : « *En vos mains, Seigneur, je remets mon esprit* ». Son tombeau se trouve aujourd'hui dans la chapelle Saint Charles Borromée de la cathédrale de Bordeaux.

La vie du Prieuré

Bien chers fidèles,

Après le confinement, cela va de soit, il y a le déconfinement ! Eh oui, cela correspond au début des vacances d'été. Les élèves de l'Ecole Saint Georges, après quelques jours de scolarité « confinés » ont eu leur sortie des classes, le vendredi 26 juin après la remise des prix. Le lendemain, les sœurs du Prieuré prirent la route pour les Ordinations à Ecône qui ont eu lieu le lundi 29 juin, et ensuite, ont poursuivi leur route pour quelques vacances à la Maison-Mère à Saint-Michel en Brenne. Nos abbés quant à eux ont accompagné leurs camps de scouts, guides, louveteaux et louvettes pendant les mois de juillet et août en s'octroyant aussi quelques vacances avant la rentrée paroissiale qui était prévue en septembre. Pendant l'absence de nos abbés, des prêtres de passage ont aimablement assuré les offices religieux, notamment la messe du matin au prieuré et aussi administré les sacrements durant cet intérim. Un grand merci à tous ces abbés !

A Notre-Dame du Bon Conseil, le dimanche 21 juin, 8 jeunes enfants ont pu faire leur Première communion et ainsi recevoir Jésus-Hostie tandis que 3 jeunes adolescents firent leur profession de Foi.

Les mois de juillet et août ont été « un cru spécial mariages ». Trois mariages ont été célébrés à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil, un à l'église de Pugnac et un autre à Saint-Emilion. Que la Très Sainte Vierge Marie bénisse toutes ces foyers.

Le jeudi 16 juillet, il y eut une prise de voile au Carmel d'Eynesse.

Août, mois des mutations : Monsieur l'abbé de Sainte-Marie est nommé à Paris. Un apéritif, un cadeau et surtout nos prières le remercient pour ces quatre années passées dans notre paroisse. Il est remplacé par Monsieur l'abbé Grégoire Molin, nouvellement ordonné à Ecône, qui a célébré une 1^{ère} messe (prévue avant les mutations...) à Notre-Dame du Bon Conseil le dimanche 26 juillet.

Deux autres prêtres, également ordonnés cette année à Ecône, célébrèrent leur 1^{ère} messe : Monsieur l'abbé Xavier Resseguier le dimanche 19 juillet à Saintes et M. l'abbé Benoît Philippon à NDBC, le dimanche 9 août, accompagnés respectivement par les abbés Mérel et Coulomb. Que le

Bon Dieu bénisse ces jeunes « missionnaires » et suscite une relève dans le jeunesse bordelaise.

Des mutations, il y en a eu aussi chez les religieuses. Sœur Marie-Médiatrice a été nommée à Bruxelles. Elle a été remplacée par Sœur Maria, elle aussi organiste, cette dernière ayant prononcé ses vœux à la Congrégation des Sœurs de la FSSPX en avril 2019.

La Procession de l'Assomption, le samedi 15 août a bien eu lieu comme prévu dans les rues de Bruges. Le nombre de



participants était d'environ 200. Durant le parcours, les enfants portèrent les bannières des 15 mystères du Rosaire ; un chapelet a pu être récité, alterné par des chants en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie.

A Saintes, ce même 15 août, l'abbé de Sainte-Marie fit ses adieux aux fidèles de Sainte-Colombe et de la chapelle Saint-Martin.

Durant la fin du mois d'août, Thiago, séminariste brésilien de Zaitzkofen était en vacances au Prieuré pour aider nos abbés.

Le 2 septembre, les 4 abbés du Prieuré sont partis en sortie de communauté : petite promenade en bateau sur le canal de la Garonne et visite de Bazas.



Le lendemain, monsieur l'abbé Molin célébrait à Notre-Dame du Bon Conseil la messe solennelle pour la fête de saint Pie X, entouré à l'autel des abbés Frament et Coulomb.

Jeudi 10 septembre, c'était la rentrée des classes à l'école Saint-Georges. Les enfants, tout heureux



de reprendre les cours, se bousculaient au portillon sous l'œil vigilant et paternel de monsieur l'abbé Coulomb, masqué...

La rentrée du groupe étudiant de Bordeaux a eu lieu le mercredi 16 septembre. Après la messe, c'est près de 50 jeunes qui se sont rassemblés au Prieuré



pour un bon barbecue de début d'année. Espérons que ce chiffre soit constant à chaque réunion !

Sous un beau soleil s'est déroulé le pèlerinage à l'île Madame 2020, le dimanche 20 septembre. Environ 300 fidèles étaient réunis à Port-des-Barques pour marcher sur

les traces des prêtres martyrs des pontons de Rochefort. M. l'abbé Chrissent nous fit l'honneur de sa présence. Il célébra la messe de clôture et prêcha sur la nécessité du célibat sacerdotal tant attaqué de nos jours.



Le jeudi 24 septembre, monsieur l'abbé Frament était à Ecône pour assister au transfert de la dépouille mortelle de notre vénéré fondateur, Mgr Marcel Lefebvre, du caveau du séminaire à la crypte de l'église du Cœur Immaculé de Marie. Ce transfert avait été demandé par le Chapitre Général de 2018 pour mettre davantage à l'honneur la tombe du saint évêque et faciliter ainsi la dévotion des fidèles. Dieu merci, le passage de la frontière s'est fait sans difficulté malgré les mesures sanitaires sévères en Suisse.

Le 28 septembre a eu lieu la rentrée du groupe des Jeunes Pro. M. l'abbé Frament leur présenta les moyens pour se sanctifier par le travail.

Le mercredi 30 septembre, en présence de tous les abbés et de toutes les sœurs, M. l'abbé Frament bénissait la statue de la Sainte-Vierge fixée à l'entrée du Prieuré. Salve Regina !



Carnet Paroissial

À Bruges

Ont été régénérés par l'eau du baptême :

- * Philibert LAROCHE, le samedi 13 juin 2020
- * Augustin FOURNAU, le samedi 26 septembre 2020

À Bordeaux

Ont reçu Jésus-Hostie pour la première fois :

Le dimanche 21 juin 2020

- * Foucault MILLET-TAUNEY - Alexis PIERRON - Louane BEIGNON - Marion BLANCO - Aliénor d'ORANGE - Romane LAROCHE - Aurore MEYNARD - Anna SAEZ

Ont fait leur communion solennelle :

Le dimanche 21 juin 2020

- * Donatien de LACOSTE - Marie DESNEIGES - Augustin MEYNARD

Se sont unis par le sacrements de mariage :

- * le 18 juillet 2020 : Mathieu ESPAGNOL et Béatrice VIAL-MONTPPELLIER (à NDBC)
- * le 20 juillet 2020 : Charles BERNARD et Florence SULTANA (à NDBC)
- * le 25 juillet 2020 : Marc VIAL-MONTPPELLIER et Gabriel-la FAGUNDES ROCHA (à NDBC)
- * le 8 août 2020 : Gabriel GARDERE et Marie-Alice GRAFF (à Pugnac)
- * le 22 août 2020 : Loïc SOYE et Clotilde THIENPONT (à Montagne Saint Emilion)
- * le 29 août 2020 : Cyprien d'HAUTEFEUILLE et Marie de WATRIGANT (dans le 47)

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

- * M. Jacques CAZAUBON.
- * M. Xavier du FAYET de la TOUR

RIP

A Véric

A été régénéré par l'eau du baptême :

Le dimanche 2 août 2020

- * Maxence GALLOUX

Ont reçu Jésus-Hostie pour la première fois :

Le dimanche 14 juin 2020

- * Timéo TERRADE - Théa TERRADE - Anne GIL - Raphaël SIMON

Le dimanche 21 juin 2020

- * Callixte REMY (à Saint Ciers d'Abzac)

A Saint-Macaire

A été régénéré par l'eau du baptême :

- * Antoine-Marie BUCHET, le vendredi 19 juin 2020

A reçu Jésus-Hostie pour la première fois :

- * Madeleine GOMILA, le dimanche 5 juillet 2020

- * Antoine et Joseph BONTEMPS, le dimanche 30 août

Ont fait leur communion solennelle :

Le samedi 13 juin 2020

- * Blanche ARENTS - Luisa AVILA-TURAN - Rose GUEPIN - Anne-Claire GUINET - Madeleine HUBERT - Brune LA-GOURGUE - Pauline MAXIMOFF

Le dimanche 21 juin 2020

- * Benoît BOUTHET du RIVAULT - François MULLER - Juliette GOMILA.

A Saintes

A été régénérée par l'eau du baptême :

Le lundi 3 août 2020

- * Clémence PUGA

Ont fait leur communion solennelle :

Le dimanche 14 juin 2020

- * Charles RIVET - Louis RIVET

Le dimanche 21 juin 2020

- * Domitille REMY - Jean RICHARD

A Saint -Martin

A reçu Jésus-Hostie pour la première fois :

Le dimanche 2 août 2020

- * Agathe LAMOTHE.

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

Le mardi 11 août 2020

- * M. Xavier-Marie GAUTRET

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

MOIS D'OCTOBRE

Vendredi 2 octobre

1^{er} vendredi du mois

* 18h30 : à NDBC, Messe chantée suivie de l'Adoration du Très Saint Sacrement jusqu'à **21h30**.

* 18h30 : à Saintes, Messe et Heure sainte.

Samedi 3 octobre

1^{er} samedi du mois

* 11h00 : à Vérac, Messe et 1/4 de méditation.

* 18h30 : à NDBC, Messe chantée et 1/4h de méditation.

* 18h30 : à Saintes, Messe et 1/4h de méditation.

Mardi 13 octobre

* 8h30 : au Prieuré, café des mamans avec conférence

Mercredi 14 octobre

* 18h30 : messe des étudiants et conférence

Vendredi 16 octobre

* 20h30 : à l'école, soirée des papas.

MOIS DE NOVEMBRE

Vendredi 13 novembre

* 20h30 : à l'école, soirée des papas.

Mardi 17 novembre

* 8h30 : au Prieuré, café des mamans avec conférence

Mercredi 4 et 18 novembre

* 18h30 : messe des étudiants et conférence



Dates à retenir

- ★ **Café des Mamans** : mardis 13 octobre et 17 novembre
- ★ **Soirée des Papas** : vendredis 16 octobre et 13 novembre
- ★ **Réunion des étudiants** : mercredis 14 octobre, 4 novembre et 18 novembre
- ★ **Jeunes Pro** : ab Frament
- ★ **Tiers-ordre** : ab Frament
- ★ **Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes** : samedi 24, dimanche 25 et lundi 26 octobre 2020.
- ★ **A Lourdes** : Dimanche 25 octobre - Jubilé d'or de la FSSPX
- ★ **Fête de l'Immaculée Conception** : mardi 8 décembre 2020.
- ★ **Spectacle de Noël de l'Ecole Saint-Georges** : samedi 12 décembre 2020.

POUR AIDER VOS 4 PRÊTRES ET 5 RELIGIEUSES À VIVRE :

CHEQUE à l'ordre de « FSSPX » (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une réduction d'impôt de 66%).

Exemple : un don de 300€ (25€ par mois) vous donne droit à une réduction d'impôt de 198€ et vous coûte réellement 102€.

VIREMENT automatique possible sur notre compte au LCL :

IBAN : FR28 3000 2059 2200 0007 9366 Z15

BIC (adresse SWIFT) : CRLYFRPP

Les prêtres et les Sœurs du prieuré vous remercient sincèrement pour votre soutien toujours bien nécessaire et vous assurent de leur dévouement et de leurs prières reconnaissantes. Le **chapelet quotidien** est récité (volonté de Mgr Lefebvre) et une **messe mensuelle** est célébrée aux intentions de tous les bienfaiteurs du prieuré. Que Dieu vous bénisse !